

Balade sur les routes forestières et chemins de l'une des plus belles sapinières de France. Certains sapins atteignant près de 50m de hauteur.

Durée	2h30	Difficulté	Difficile
Distance	30,06 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	444 m	Activité	VTT
Dénivelé négatif	446 m	Commune	Les Nans (39300)
Point haut	833 m	Région	Massif du Jura
Point bas	609 m		



Description

Le départ se trouve sur la place près du cimetière du village jurassien "les Nans".

(D/A) Prendre au carrefour la direction de Chapois (D288).

(1) Au premier carrefour (croix), laisser la départementale et prendre tout droit.

(2) Au lieu dit "les Petits Nans", suivre la route à gauche qui descend et qui rattrape la D288. Aller jusqu'à Chapois.

(3) À l'entrée du village, prendre à droite et traverser la rivière. Prendre toujours à droite jusqu'à la sortie du village (croix) la route forestière de la "Rochette".

(4) À l'entrée du bois, prendre la route de gauche puis à chaque carrefour, la route en face jusqu'au croisement avec la D107.

(5) Prendre en face direction "gare de la Joux-maison forestière du chevreuil".

(6) Après le passage sous la voie ferrée (600m) prendre à gauche (sapin président). Suivre cette direction jusqu'au parking du Sapin Président de la Joux (à voir).

(7) Redescendre jusqu'au parking (1er virage).

(8) Prendre le chemin à gauche. Le suivre 300m et prendre le sentier à droite qui rejoint la Maison Forestière du Chevreuil (un peu technique). Pique-nique et boissons possibles. Traverser la cour et aller jusqu'au carrefour.

(9) Prendre en face la route qui passe sous la voie ferrée. Aux 2 carrefours rencontrés prendre à droite. Aller jusqu'à la Maison Forestière de la Marine.

(10) Prendre alors la D107 à droite sur 400m. À la sortie du virage, prendre le chemin à gauche. Au carrefour suivant prendre la route à gauche.

(11) Après 500m prendre la route tout à droite (Garde Bois). Carrefour suivant à gauche, jusqu'à "Garde Bois". Aller jusqu'à ce que la route passe entre deux maisons (grand virage à droite) et prendre alors le chemin à gauche qui descend et passe devant une chapelle sur votre droite.

(12) Suivre ce chemin 2km jusqu'au lieu dit "les Petits Nans". On se retrouve alors sur la route de l'aller que l'on suit jusqu'à la place près du cimetière du village.

(D/A) Depuis cette place on peut se rendre aux grottes et source de la Doye (2km aller-retour) en suivant la route qui descend en face.

(13) Revenir sur ses pas jusqu'au point de départ **(D/A)**.

Points de passage

- D/A Place près du cimetière**
N 46.788585° / E 5.974338° - alt. 677 m - km 0
- 1 Bifurcation à la croix**
N 46.797444° / E 5.974053° - alt. 657 m - km 1
- 2 Bifurcation au lieu-dit les Petits Nants**
N 46.805717° / E 5.973925° - alt. 662 m - km 1.96
- 3 Entrée de Chapois**
N 46.835678° / E 5.959409° - alt. 609 m - km 6.01
- 4 Entrée du bois**
N 46.838981° / E 5.96958° - alt. 652 m - km 6.92
- 5 Traversée de la D107**
N 46.852072° / E 5.982476° - alt. 730 m - km 8.81
- 6 Passage sous la voie ferrée**
N 46.848117° / E 5.998429° - alt. 741 m - km 10.14
- 7 Sapin Président de la Joux**
N 46.859944° / E 6.01508° - alt. 820 m - km 14.75
- 8 Chemin à gauche**
N 46.852916° / E 6.00727° - alt. 771 m - km 15.8
- 9 Maison Forestière du Chevreuil**
N 46.847471° / E 6.006669° - alt. 721 m - km 16.44
- 10 Maison Forestière de la Marine**
N 46.834408° / E 6.009115° - alt. 833 m - km 20.35
- 11 Route vers Garde Bois**
N 46.826598° / E 5.996756° - alt. 811 m - km 22.35
- 12 Garde Bois**
N 46.824337° / E 5.976671° - alt. 799 m - km 24.13
- 13 Grottes des Ours**
N 46.783917° / E 5.982336° - alt. 694 m - km 29.14



D/A Place près du cimetière

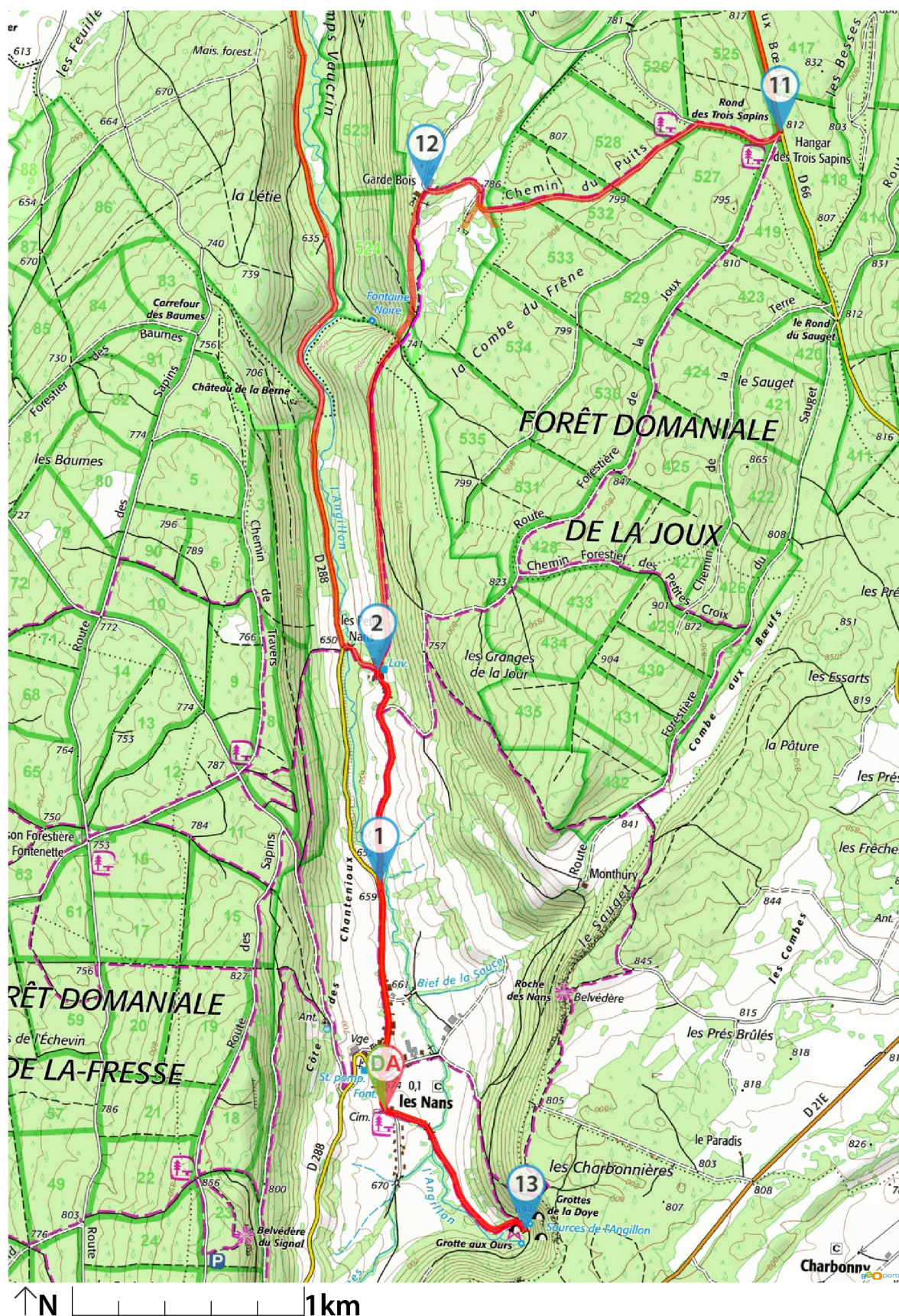
N 46.78856° / E 5.974354° - alt. 677 m - km 30.06

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-foret-de-la-joux/>

3

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

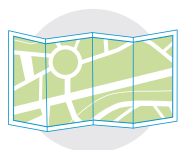
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



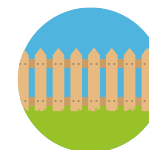
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



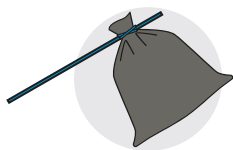
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.